

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

AR Prefecture
024-212400915-20230612-2023_18-DE
Reçu le 14/06/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 14 L'an deux mille vingt trois
présents : 12 Le 12 juin
votants : 13

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 8 juin 2023
Secrétaire de séance : Philippe BOISSON
PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.
EXCUSEES: Françoise JOUVE.
Anaïs SARDAN a donné procuration à Martine CONSTANT.

OBJET
-INCORPORATIONS
DOMAINE PUBLIC

Madame La Maire propose au conseil municipal de procéder au classement dans le domaine public de plusieurs parcelles, acquises par la Commune dans le cadre d'alignements ou d'élargissements de voirie :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
-Autorise l'incorporation des parcelles inscrites sur le tableau ci-annexé dans le domaine public de la commune.
-Charge Mme La Maire d'accomplir les formalités nécessaires et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture
Le 14.06.2023
Publié ou notifié le 15.06.2023

A CENAC ET SAINT JULIEN
Le 13 juin 2023

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

